






5.00 crédits	22.5 h + 35.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Degrave Pauline ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir atteint le niveau B2+ en néerlandais tant à l'oral qu'à l'écrit (Cadre européen commun de référence)
Thèmes abordés	<p>Les thèmes suivants seront abordés :</p> <ol style="list-style-type: none"> Finalités et objectifs de l'enseignement du néerlandais comme langue étrangère en communauté française de Belgique; Description et illustrations des approches, outils et techniques d'enseignement des aptitudes langagières ("taal- en communicatievaardigheden"); La théorie de la tâche (simple/complexe, didactique/fonctionnelle, verbale/non verbale, formelle/signifiante) appliquée au néerlandais; Conception et discussion critique de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation formative et certificative). <p>Les diverses compétences langagières requises sont définies comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Compréhension à la lecture. Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le monde de l'enseignement. Niveau C2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ". Compréhension à l'audition. <ol style="list-style-type: none"> Individuelle : Pouvoir comprendre sans aucune difficulté le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir eu le temps de se familiariser avec un accent particulier. Pouvoir comprendre des documents audiovisuels en rapport avec le monde de l'enseignement. Interactive : Pouvoir suivre une conversation courante entre plusieurs locuteurs natifs sur un sujet en rapport avec le monde de l'enseignement. Niveau C2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ". <ul style="list-style-type: none"> Expression orale. <ol style="list-style-type: none"> Individuelle : Pouvoir donner un cours devant un auditoire, de manière claire et structurée, sur un sujet en rapport avec le monde de l'enseignement, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites. Pouvoir présenter des descriptions claires et détaillées de sujets en rapport avec le monde de l'enseignement, en intégrant les thèmes qui y sont liés, en développant certains points particuliers et en terminant l'intervention de manière appropriée. Interactive : Pouvoir prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets en rapport avec le monde de l'enseignement. Participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations dans le domaine de l'enseignement. Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du domaine de l'enseignement. Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ". <ul style="list-style-type: none"> Code. Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique au domaine d'études), la prononciation et l'intonation du néerlandais pour permettre une communication aisée et spontanée. Une attention particulière est accordée au " langage de la classe ".
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Développer un savoir, un savoir-faire et un savoir-être nécessaires pour enseigner le néerlandais comme langue étrangère dans l'enseignement secondaire général (dit "de transition") de la CFWB. Faire preuve d'une compétence langagière de haut niveau dans la langue cible .

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation a lieu entièrement en néerlandais et consiste en:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Partie théorique (35%) : <ol style="list-style-type: none"> 1a. Evaluation continue par le biais de travaux, de participation à des activités, de présentations orales, de tests,... 1b. Un examen oral de la partie théorique : l'étudiant discutera l'application des théories de l'apprentissage et les divers concepts didactiques 2. L'évaluation continue des compétences langagières : exercices oraux et écrits pendant le semestre (30%) 3. La présentation orale de la séquence d'enseignement qui a été présentée lors du séminaire. Tous les documents faisant partie de la séquence d'apprentissage seront remis à l'interrogateur. L'évaluation continue portera sur la participation de l'étudiant aux discussions des séquences d'enseignement des autres étudiants. (35%) <p>Les étudiants qui obtiennent une note insuffisante pour une des trois parties obtiendront automatiquement une note d'échec pour l'ensemble du cours et devront représenter cette partie pendant la session de septembre.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La partie théorique : discussion sur les principes didactiques et les théories d'apprentissage par le biais des articles relevant de la didactique des langues étrangères et du matériel scolaire (manuels) • La partie pratique : mise en pratique de la théorie en développant une séquence d'enseignement. Pratiquer les compétences interactives dans des situations diverses : cours interactifs; échanges avec des étudiants natifs du néerlandais; débats; jeux de rôle; expression libre ; synthèses ; etc. Des activités de "feedback" et de remédiation seront éventuellement proposées. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants.
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours aborde l'analyse des finalités et objectifs de l'enseignement du néerlandais comme langue étrangère ; il propose la description de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation). La partie théorique (22,5h) prend la forme d'une discussion sur l'application des théories d'apprentissage et des principes didactiques ; la partie pratique porte à la fois sur : 1) la présentation et l'analyse critique de séquences didactiques (leçons) par les étudiants (15h) et 2) sur le développement de la compétence communicative (20h).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Powerpoints van de les beschikbaar op Moodle • Wetenschappelijke en extra teksten beschikbaar op Moodle
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation générale)	ROGE2A	5		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	5		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation germaniques)	GERM2A	5		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	5		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M	5		